

Sujet d'entraînement E7 n° 4 - Optic Horizon

BTS MCO - Épreuve E7 : Gestion opérationnelle — Sujet d'entraînement — durée : 3 heures — barème : 20 points.

L'usage de la calculatrice est autorisé. Tout résultat est arrondi à deux décimales (coefficients : quatre décimales), sauf indication contraire.

Composition du sujet

- Dossier 1 - Le budget de trésorerie du premier trimestre 2027 — 7 points
- Dossier 2 - L'analyse du bilan fonctionnel au 31 décembre 2026 — 7 points
- Dossier 3 - La gestion des risques du magasin — 6 points

Présentation de l'entreprise

Optic Horizon est un magasin d'optique indépendant de 180 m² installé depuis douze ans en centre-ville d'Hyères (Var). Dirigé par Mme Claire Fabre, opticienne diplômée, il emploie quatre salariés : deux opticiens-lunetiers, un monteur-vendeur chargé de l'atelier et une assistante commerciale chargée de l'accueil, des devis et des dossiers de tiers payant. Le magasin vend des montures optiques et solaires, des verres correcteurs, des lentilles de contact et des produits d'entretien ; il réalise un chiffre d'affaires hors taxes de 720 000 € en 2026, pour un taux de marque moyen de 58 %.

La clientèle règle en magasin la part qui reste à sa charge ; la part prise en charge par les organismes complémentaires (tiers payant) est versée au magasin le mois suivant. Les montures et les verres sont achetés auprès de fabricants qui accordent un règlement à 30 jours. L'arrivée d'une enseigne d'optique à prix bas dans la zone commerciale voisine et le renouvellement du matériel de mesure conduisent Mme Fabre à surveiller de près sa trésorerie, sa structure financière et les risques qui pèsent sur l'activité.

Assistant(e) manager en alternance, vous êtes chargé(e) de trois dossiers indépendants :

- dossier 1 : le budget de trésorerie du premier trimestre 2027 (7 points) ;
- dossier 2 : l'analyse du bilan fonctionnel au 31 décembre 2026 (7 points) ;
- dossier 3 : la gestion des risques du magasin (6 points).

Tous les résultats seront arrondis à deux décimales (les ratios à deux décimales). Le taux de TVA est de 20 %.

Dossier 1 - Le budget de trésorerie du premier trimestre 2027 (7 points)

Mme Fabre souhaite savoir si la trésorerie du magasin permettra de payer comptant, en février 2027, le réfracteur automatique commandé pour l'atelier. À partir des annexes 1 et 2, vous établissez les budgets du premier trimestre 2027.

Travail à faire

- 1.1 Établir le budget de TVA de janvier à mars 2027 (TVA collectée, TVA déductible, TVA due, TVA à décaisser).
- 1.2 Établir le budget des encaissements du trimestre.
- 1.3 Établir le budget des décaissements du trimestre.
- 1.4 Établir le budget de trésorerie du trimestre et commenter son évolution.
- 1.5 Proposer à Mme Fabre une solution adaptée à la situation de février, en justifiant votre choix.

Annexe 1 : prévisions d'activité du premier trimestre 2027 (montants hors taxes)

	Janvier	Février	Mars
Ventes HT	54 000 €	48 000 €	63 000 €
Achats de montures, verres et lentilles HT	27 000 €	24 000 €	31 500 €
Investissement : réfracteur automatique HT		24 000 €	

Le réfracteur est payé comptant le mois de son installation, en février. Il sera amorti sur cinq ans (dotation annuelle de 4 800 €).

Annexe 2 : conditions de règlement, charges mensuelles et situation au 1er janvier 2027

Encaissements. Les clients règlent en magasin 50 % du montant TTC de leurs achats le mois de la vente ; les 50 % restants sont versés par les organismes complémentaires (tiers payant) le mois suivant. Les versements de tiers payant restant à recevoir au 1er janvier 2027 (ventes de décembre 2026) s'élèvent à 33 000 €.

Fournisseurs. Les achats sont payés le mois suivant la livraison. Les dettes fournisseurs au 1er janvier 2027 s'élèvent à 30 000 € TTC.

Charges mensuelles. Salaires nets 9 500 € (payés le mois même) ; charges sociales 4 200 € (payées le mois suivant ; celles de décembre 2026, 4 200 €, sont payées en janvier) ; loyer et charges locatives 2 400 € ; autres frais (énergie, publicité, maintenance) 1 300 € ; remboursement d'emprunt 900 €. Ces charges sont retenues pour leur montant indiqué, sans calcul de TVA.

TVA. Régime réel normal : la TVA due d'un mois est versée le mois suivant. La TVA due de décembre 2026 s'élève à 4 100 €.

Trésorerie au 1er janvier 2027 : 6 500 €.

Dossier 2 - L'analyse du bilan fonctionnel au 31 décembre 2026 (7 points)

La banque d'Optic Horizon a demandé un bilan de l'exercice 2026 avant d'étudier une demande de prêt. Mme Fabre vous remet le bilan comptable (annexe 3) et quelques informations complémentaires (annexe 4) et vous demande d'en faire une lecture financière.

Travail à faire

2.1 Établir le bilan fonctionnel au 31 décembre 2026 (capitaux permanents, actif permanent, actif circulant, passif circulant, trésorerie active et passive).

2.2 Calculer le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette ; vérifier la trésorerie nette par la seconde méthode.

2.3 Exprimer le besoin en fonds de roulement en jours de chiffre d'affaires hors taxes.

2.4 Calculer les ratios de financement des immobilisations, d'autonomie financière, de délai de rotation des clients et de délai de rotation des fournisseurs.

2.5 Commenter l'équilibre financier du magasin et proposer une amélioration.

Annexe 3 : bilan comptable simplifié d'Optic Horizon au 31 décembre 2026 (en euros)

Actif	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Passif	Montant
Actif immobilisé : fonds commercial 90 000, agencement 70 000, matériel 50 000	210 000	54 000	156 000	Capitaux propres : capital 60 000, réserves 38 000, résultat de l'exercice 24 000	122 000
Stocks de montures, verres et lentilles	62 000	-	62 000	Provisions pour risques	3 000
Créances clients (tiers payant à recevoir)	38 000	-	38 000	Emprunts auprès des établissements de crédit (dont 7 000 de concours bancaires courants)	86 000

Actif	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Passif	Montant
Disponibilités (banque, caisse)	11 000	-	11 000	Dettes fournisseurs	41 000
				Dettes fiscales et sociales	15 000
Total	321 000	54 000	267 000	Total	267 000

Annexe 4 : informations complémentaires sur l'exercice 2026

Élément	Montant
Chiffre d'affaires HT de l'exercice	720 000 €
Achats de marchandises HT de l'exercice	360 000 €
Taux de TVA sur les ventes et les achats	20 %
Durée retenue pour les calculs de délais	360 jours
Références du secteur : financement des immobilisations supérieur à 1, autonomie financière supérieure à 0,5, délai de rotation des clients de 15 jours, délai de rotation des fournisseurs de 30 jours	

Les valeurs mobilières de placement sont classées dans l'actif circulant. Le résultat de l'exercice est laissé dans les capitaux propres.

Dossier 3 - La gestion des risques du magasin (6 points)

Après un vol de montures de marque et une panne du serveur qui a bloqué la caisse et l'accès aux dossiers clients pendant une journée, Mme Fabre souhaite organiser la gestion des risques du magasin. Elle vous remet l'inventaire des risques (annexe 5), les éléments chiffrés sur la démarque et le projet de sécurisation des présentoirs (annexe 6) et des informations sur l'assurance et les litiges en cours (annexe 7).

Travail à faire

3.1 Calculer la criticité de chaque risque de l'annexe 5, classer les risques et indiquer celui qu'il faut traiter en priorité.

3.2 Chiffrer le coût annuel actuel de la démarque, l'économie annuelle attendue du projet de sécurisation et le délai de récupération de l'investissement ; conclure.

3.3 Évaluer la marge perdue en cas de fermeture de deux mois après un incendie et indiquer si la garantie perte d'exploitation doit être souscrite.

3.4 Calculer la dépréciation du stock de montures anciennes et la provision à constituer pour le litige en cours.

3.5 Pour le risque informatique, indiquer la réponse à retenir et les obligations du magasin en cas de fuite de données clients.

Annexe 5 : inventaire des risques d'Optic Horizon (fréquence et gravité notées de 1, faible, à 4, très élevée)

Risque	Fréquence	Gravité
Vol de montures de marque sur les présentoirs	3	2
Casse de verres lors du montage en atelier	4	1
Incendie du magasin	1	4

Risque	Fréquence	Gravité
Panne du serveur et perte des dossiers clients	2	4
Impayé d'un client sur la part restant à sa charge	2	2
Erreur de verres par rapport à l'ordonnance	2	3

Criticité = fréquence × gravité. Les dossiers clients comportent les ordonnances et les données de santé.

Annexe 6 : démarque et projet de sécurisation des présentoirs

Élément	Valeur
Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2026	720 000 €
Démarque inconnue constatée en 2026 (vols, casse non enregistrée)	0,9 % du CA HT
Projet : présentoirs verrouillés, antivols sur les montures de marque, formation de l'équipe (coût la première année)	4 200 €
Entretien et remplacement des antivols à partir de la deuxième année (par an)	600 €
Démarque attendue après sécurisation	0,4 % du CA HT

Annexe 7 : assurance, stock ancien et litige en cours

Assurance. Le magasin est couvert par une assurance multirisque professionnelle (locaux, marchandises, responsabilité civile). L'assureur propose en option une garantie perte d'exploitation pour une prime annuelle de 1 450 € : en cas de sinistre, elle indemnise la marge perdue pendant la fermeture. Un incendie entraînerait une fermeture estimée à 2 mois ; le chiffre d'affaires HT mensuel moyen est de 60 000 € et le taux de marque de 58 %.

Stock ancien. Au 31 décembre 2026, 40 montures de la collection précédente, achetées 85 € HT l'une, ne pourront être vendues qu'à 50 € HT l'une lors de la prochaine opération de déstockage.

Litige. Un client réclame 2 400 € pour des verres progressifs qu'il estime non conformes à son ordonnance. L'avocat du magasin estime probable une condamnation à verser 1 800 €.